



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

30 MARS 2026

SOLIDARITÉS : VISITE DE CHANTIER MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE L'AUTONOMIE

Le Département de la Drôme poursuit son engagement en faveur des solidarités avec la construction d'une Maison départementale des solidarités et de l'autonomie (MDSA) à Valence, sur le site des anciens bâtiments d'Enedis. Lancé en février 2024, ce projet structurant vise à regrouper plusieurs services en un même lieu afin de simplifier les démarches et améliorer l'accompagnement des usagers.

À l'occasion d'une visite de chantier le 30 mars, le Président du Conseil départemental, Franck Soullignac, accompagné des vice-présidentes Françoise Chazal (Solidarités humaines) et Nathalie Zammit (Aménagement), a pu constater l'avancée des travaux.

Un projet de réhabilitation au cœur de Valence

Soucieuse de proposer un équipement accessible et bien desservi, la collectivité a fait le choix de réhabiliter un site existant en centre-ville. Acquis en 2019, l'ancien site Enedis (11 240 m²) - situé avenue du Colonel Arnaud Beltrame - connaît actuellement une profonde transformation. Le bâtiment principal, d'une surface de près de 8 000 m², est en partie conservé, tandis que deux autres constructions ont été démolies pour laisser place à des extensions en ossature bois, plus durables et performantes.

Un lieu unique au service des Drômois

À l'horizon de l'automne 2026, la MDSA accueillera sur cinq niveaux près de 350 agents (300 du Département et 50 de l'ARS). Elle regroupera notamment :

- la direction des Solidarités du Département,
- la Maison de l'autonomie,
- plusieurs centres médico-sociaux de Valence, *
- le service de l'aide sociale à l'enfance du Valentinois,
- le pôle logement,
- ainsi que la délégation départementale de l'ARS.

Le rez-de-chaussée, dédié à l'accueil du public (2 000 m²), sera organisé autour de trois entrées distinctes afin de faciliter l'orientation des usagers. Conçu pour répondre aux normes de confort et de bien-être au travail actuelles, le bâtiment comprendra des salles de réunion, des espaces convivialité, une salle de restauration de 120 places, un parking aérien et souterrain (165 places) et un local à vélo de 80 places.

Un bâtiment accessible et inclusif

Pensé pour accueillir tous les publics, notamment les personnes âgées et en situation de handicap, le futur équipement intégrera des dispositifs d'accessibilité renforcée : signalétique adaptée, boucles magnétiques, guidage audio, espaces de repos ou encore ambiances apaisantes.

Une démarche environnementale ambitieuse

Fidèle à ses engagements, le Département mise sur une construction durable. Le projet privilégie les matériaux biosourcés (ossature bois, isolation en fibre de bois) et dépasse les exigences réglementaires en matière de performance énergétique.

Des panneaux photovoltaïques permettront de couvrir environ 30 % des besoins énergétiques du site. Par ailleurs, une partie des espaces extérieurs sera renaturée afin de favoriser la biodiversité locale. Plusieurs espèces ont été observées lors d'un diagnostic (chauves-souris, martinets noirs, rougequeue). Des aménagements tels que des nichoirs et des fentes sur les façades seront installés pour leur préservation

Un investissement

Le cabinet d'architectes AA GROUP a été retenu comme mandataire de l'opération. Le coût de cette MDSA est estimée à environ **37 M€**, financé par :

- Le Département pour **35,4 M€**
- L'État pour **969 249 €** dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement des départements pour la partie neuve
- L'Union européenne pour **763 691 €** pour la réhabilitation énergétique, via la Région (décision en attente).

Pour le Président du Conseil Départemental de la Drôme : **« Ce projet incarne notre volonté de proposer un service public plus lisible, plus accessible et plus proche des besoins des habitants. En rassemblant les compétences en un même lieu, nous facilitons les parcours et renforçons l'efficacité de l'accompagnement. Cette réalisation traduit aussi notre engagement pour des équipements durables, au service des transitions et du dynamisme du territoire. ».**

(*) : pour répondre à toutes les demandes, le Département conservera des antennes à Valensolles et Fontbarlettes. et des visites à domicile continueront à être proposées en fonction des besoins.